

culté une autre encore, car ce genre de situation brouillée est justement celui où s'imposent davantage la collaboration et les consultations avec ses amis, l'action concertée dans la mesure du possible, ainsi que les projets de longue portée tendant à prévenir pareil état de choses.

Il y a aussi l'expression "par des moyens". Dans certains milieux on l'a interprétée, ce qui est d'ailleurs compréhensible, de façon à donner corps, dans une certaine mesure, à la crainte qu'une semblable tactique puisse involontairement transformer de petites guerres en guerres mondiales. Le secrétaire d'État des États-Unis s'est efforcé d'apaiser ces appréhensions non fondées en soulignant, ces derniers jours, que "moyens" ne comprend pas un moyen isolé, encore moins le recours à l'énergie atomique, qu'il faudrait adapter ces moyens aux circonstances et que dans bien des occasions, probablement dans la plupart des occasions, même en cas d'agression, il serait peu sage, du point de vue politique et stratégique, d'employer les moyens atomiques.

Puis, il y a, à la fin, les mots: "notre choix". On s'est évidemment préoccupé de l'interprétation de ce mot "notre". Ceux qui s'en préoccupaient estimaient qu'ils avaient pour cela de bonnes raisons, vu l'ambiguïté du langage et parce qu'ils pensaient,—avec raison, à mon sens,—que si la sécurité collective n'est pas un vain mot, le mot "notre", dans le contexte, ne peut signifier que la coalition du monde libre. Dans son article sur les affaires étrangères que j'ai déjà évoqué, M. Dulles prouve qu'il l'interprète dans ce sens, lorsqu'il écrit:

On doit surtout compter sur le pouvoir que possède le monde libre d'exercer de très fortes représailles par une action rapide à l'endroit de son choix.

Le 19 mars, cette interprétation a été rendue encore plus claire, alors que M. Dulles a comparu devant le comité sénatorial des relations étrangères et que le sénateur Smith, du New-Jersey, lui a posé la question suivante:

A la suite de votre discours du 12 janvier, alors que pour la première fois vous avez parlé du pouvoir d'exercer des représailles, on a exprimé la crainte qu'advenant un acte d'agression, les États-Unis ne consultent pas leurs alliés... Ces craintes se fondent sur le passage de votre discours contenant les mots: "par les moyens et aux endroits de notre choix."

Lorsque j'ai pris connaissance de ce texte, j'ai pensé que vous parliez du choix que nous ferions plutôt que du choix que feraient nos ennemis. Vous ne voulez pas dire du choix que nous ferions à l'exclusion de nos alliés? Mon interprétation est-elle juste?

[L'hon. M. Pearson.]

La réponse de M. Dulles a été fort claire et bien au point:

Vous avez parfaitement raison, sénateur Smith. Le "nous" sur lequel j'ai insisté signifiait le monde libre ou du moins cette partie du monde libre qui agit en opposition au monde soviétique. Je faisais remarquer que, si nous n'intervenons qu'aux endroits qu'ils choisissent et qu'avec les moyens qu'ils utilisent, nous ne pourrions pas exercer un effet préventif maximum, et que l'opposition entre "leur choix" et "notre choix" avait trait au monde libre et à son ennemi éventuel.

Monsieur l'Orateur, je crois que ces échanges de vues, cette conférence, ces déclarations et ces mises au point ont eu pour résultat de nous donner une idée passablement claire et rassurante de ce que représente cette nouvelle stratégie et ce nouveau programme de défense. Ce qui ressort de cette interprétation, c'est que la diplomatie et les consultations (qui forment un élément de la diplomatie), non seulement conservent leur importance selon cette doctrine, mais en acquièrent davantage. Toutes les décisions doivent certainement être prises collectivement lorsque la chose est possible, avant que toute mesure soit prise.

Le *Times* de New-York, parlant le 20 mars de cet aspect de la question, terminait ainsi son éditorial:

Lorsqu'on parle de la politique étrangère bipartite ici...

Il s'agit des États-Unis.

...il est souvent question d'être "renseigné au décollage et non à l'écrasement au sol". Il en va de même de nos alliés, mais la chose doit s'appliquer beaucoup plus particulièrement au Canada.

Les honorables députés conviennent avec moi, j'en suis certain, que nous désirons être renseignés au décollage afin que nous puissions faire notre part pour éviter l'écrasement au sol. Cela est particulièrement vrai, je pense des relations entre le Canada et les États-Unis, où les consultations et la collaboration sont très essentielles non seulement à l'égard des questions de sécurité mais aussi des questions économiques et autres.

Nous avons eu, la semaine dernière, à Washington, un très bon exemple de l'importance et de la valeur des consultations sur les questions économiques, quand a eu lieu à Washington la première session du comité canado-américain des affaires économiques.

Nous savons que le Canada a déjà pris la bonne habitude de consulter ses amis du monde libre et de collaborer avec eux. Nous savons maintenant que nos intérêts fondamentaux sont identiques. Bien entendu, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous devons, par exemple, nous rendre compte de plus en plus de l'interdépendance de nos programmes économiques aussi bien